



positionnement employeur - relations extra-conjugales

Par **beguinfr**, le **20/01/2010** à **17:33**

Bonjour,

Directeur d'un établissement d'enseignement artistique, je suis témoin depuis plusieurs semaines d'une relation extra-conjugale entre deux enseignants. (homme, femme)

De plus la conjointe du salarié concerné est également salariée dans mon établissement. Celle-ci ne semblant pas être au courant de la situation.

Je suis mal à l'aise face à cette situation, Je m'interroge sur le bon positionnement à avoir en qualité d'employeur. Fermer les yeux, En parler ? A qui ?

merci de votre aide

F.B

Par **Laure11**, le **20/01/2010** à **17:46**

Bonjour,

Ce n'est pas votre problème et cette situation ne vous regarde pas.

Cordialement.

Par **lexconsulting**, le **20/01/2010** à **19:02**

Bonjour

Vous n'avez aucun droit de vous immiscer dans la vie privée des gens y compris s'ils sont vos salariés.

Par contre en tant que Directeur vous devez veiller à ce que cette situation ne nuise pas à la continuité du service, et ne nuise pas à l'environnement de travail des uns et des autres

(notamment si d'autres salariés sont témoins également de la situation)

Si vous voyez que la situation dégénère, sollicitez un rendez-vous informel avec chacun des protagonistes, en leur rappelant que leurs actes ne vous regardent pas mais conseillez-les sur le fait de se montrer discret à l'égard des autres afin que cela ne nuise pas au service

Bien Cordialement

Lex Consulting

Par **beguinfr**, le **20/01/2010** à **22:07**

merci de vos réponses, cela correspond à ma perception.

cordialement